

RW/933/2020/4088/2016/6

Lot 6

- Bois mesurés au compas et cubage à hauteur dominante. - Pour rappel de l'article 38 du cahier des charges, toutes les précautions seront prises lors de l'exploitation pour ne pas endommager le sol ; exploitations sur lit de branches et sur sol sec ou gelé avec l'accord du préposé forestier. - L'acheteur est tenu d'abattre, d'écorcer et d'évacuer les épicéas scolytés des lots dont il est déclaré adjudicataire conformément à l'AGW du 16 juillet 2020. Le bourgmestre pourra, sur recommandation du service forestier, faire procéder à l'exploitation d'office des résineux ayant subi des attaques d'eps typographus L. aux frais de l'acheteur après un ultime délai de 15 jours notifié par courrier. Cette disposition ne s'applique pas aux branches, aux houppiers et aux bois entreposés dans les lieux de transformation ou sur les quais de chargement des gares.

Nombre d'arbres total		59	--
Volume grumes		252,856	m ³
Volume houppiers		0,000	m ³
Volume total		252,856	m ³
Cube moyen		4 286	dm ³
Circonférence moyenne		194,153	cm
Surface de coupe		16,354	ha
Contact		SAINT MARTIN Hélène, 0479671886	
Triage		Triage De Cedrogne	
Propriétaire		Bruges Cpas	
Lieu(x)-dit(s)		FERME DE LA COULEE	
Vente		Vente du CPAS de Bruges Jeudi 01 octobre 2020 à 10:30 Restaurant des Contes de Salmes rue Jean Bertholet 6 6690 VIELSALM	
TVA		6 %	--
Certification PEFC		Oui	--

Epicéa

Définitive

Normal

Normal

Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
135	1	
145	1	
Total grumes 120/150	2	4,456
155	1	
165	5	
175	7	
Total grumes 150/180	13	42,392
185	14	
195	5	
Total grumes 180/200	19	75,396
205	10	
215	7	
225	4	
235	3	
245	1	
Total grumes 200/250	25	130,612
Total grumes	59	252,856
Houppiers/Taillis	-	